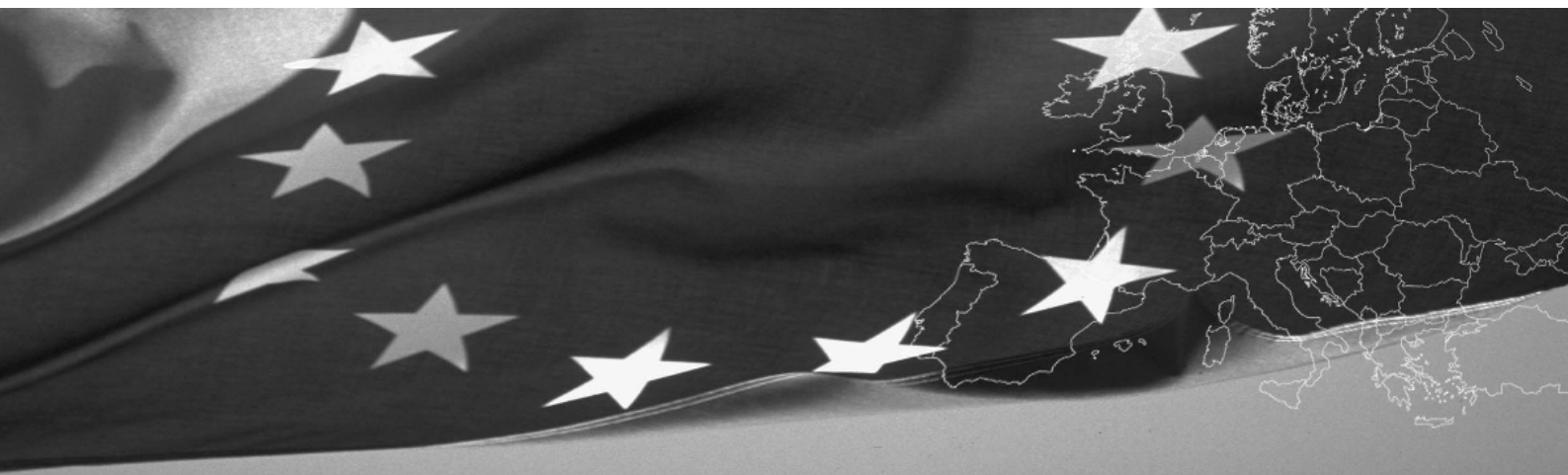




COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE

19/10/2016

COP 22 à Marrakech L'Union européenne soutient les acteurs non-étatiques marocains

Le 19 octobre Marrakech en marge de la pré-COP, une cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente a lieu entre l'Union Européenne, le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), le Conseil économique, social et environnemental (CESE) et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) pour soutenir les acteurs non étatiques marocains.

La lutte contre le réchauffement climatique ne peut être efficace que si elle réussit à fédérer l'ensemble des acteurs en capacité d'agir, notamment la société civile, le secteur privé et autres acteurs non-étatiques.

C'est pour ceci que l'UE s'est engagée à soutenir les acteurs non-étatique marocains. Un montant total **de 10 millions de dirhams** vient affirmer, d'une part, l'engagement de l'UE en faveur de la lutte contre les changements climatiques et concrétiser, d'autre part, son appui à la société civile et aux acteurs non-étatiques du Maroc.

Cet appui relève du programme "Organisations de la Société Civile et Autorités Locales" qui est mis en œuvre sur la période 2014-2020 et qui vise la promotion de partenariats et de synergies entre les acteurs locaux dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement durable.

Cet appui s'inscrit ainsi dans la droite ligne de l'Agenda de l'Action, proposé par les deux championnes du Climat, Madame Laurence Toubiana et Madame Hakima El Haite, qui vise à assurer une plus grande mobilisation et implication de toutes les parties prenantes, y compris les acteurs non –étatiques, dans les actions climatiques pour la concrétisation de l'accord de Paris.

Le mémorandum d'entente sera signé le 19 octobre au Palais des Congres à Marrakech par :

- M. Miguel Arias Cañete, Commissaire européen au climat et à l'énergie, représentant l'Union européenne,
- M. Abdeladim Lhafi, Haut-Commissaire des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification et Commissaire du Comité de Pilotage de la COP 22,
- M. Driss El Yazami, Président du CNDH et responsable du pôle Société civile au sein du Comité de Pilotage de la COP 22,
- M. Nizar Baraka, Président du CESE et responsable du pôle Scientifique Comité de pilotage COP 22,
- Un représentant de la CGEM.

ANNEXE

L'Appui au Conseil national des droits de l'homme (CNDH) portera sur les événements suivants:

- Une rencontre internationale des Instituts nationaux des droits de l'homme (INDH), qui sera organisée sur le thème : " *Quelle place pour les INDH dans le processus de suivi des objectifs de développement durable et des engagements au titre de l'Accord de Paris?*" ;
- Un colloque international organisé par l'Association marocaine de droit constitutionnel et soutenu par le CNDH sur le thème " Constitutions, environnements et droits environnementaux: analyse comparée des contenus, des implications et des perspectives" ;
- La mise en place d'un village associatif (et certaines activités qui s'y dérouleront) de la Coalition marocaine de la justice climatique, qui regroupe plus de 1200 acteurs de la société civile autour de la prévention et de la lutte contre les effets des changements climatiques ;
- Un séminaire organisé par la "Conférence des présidents d'universités" (qui regroupe l'ensemble des universités marocaines qui entendent participer à la COP22) intitulé "First Africa University'COP", avec notamment pour objectif d'établir les bases d'un agenda africain de la recherche en matière d'environnement et d'examiner les modalités de soutien des universités européennes à cet agenda ;
- La Conference of Youth (COY 12) qui tiendra à la veille de la COP 22 à Marrakech, qui recevra 2000 jeunes du monde autour des thématiques suivantes: genre, migrations climatiques, santé et climat, éducation au changement climatique, et justice climatique ;
- L'organisation de quatre formations pour des associations de défense de droits des femmes sur la problématique genre et changement climatique, ainsi que le soutien à l'aménagement de stands d'exposition dans la zone verte de la COP;
- La création d'un lexique trilingue (arabe/français/anglais) sur le changement climatique et les droits de l'homme dédié aux pays du Sud de la Méditerranée et réalisé par l'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation (IERA, Rabat) , le Conseil international de la langue française (CILF, Paris) et l'Ecole nationale supérieure d'informatique et d'analyse des systèmes (ENSIAS, Rabat) ;
- Un concours et une exposition photo pendant la COP, intitulé "Une photo pour ma planète", réalisé par le CNDH en partenariat avec le ministère marocain de la culture et la Fondation CDG.

L'appui à la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) sur les actions suivantes:

- L'organisation d'un "High level business summit" qui se veut être l'évènement phare de la communauté du business mondial de la COP22. Ce sommet associera les présidents de patronats internationaux accompagnés de chefs d'entreprises autour de la contribution du secteur privé à l'Accord de Paris. A l'issue de cette rencontre, une déclaration commune « Déclaration de Marrakech » sera signée par les patronats mobilisés par la CGEM ;
- Le soutien à la participation à la COP22 des représentants de 20 start-ups africaines dans la zone Innovation et Solution de la COP22, notamment pour les frais logistiques, les stands des start-ups et l'élaboration d'un petit livret sur la participation de ces start-ups à la COP22 ;

L'appui au Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour l'action suivante :

- L'organisation du Sommet des Consciences pour l'avenir à Fès à la veille de la COP22. L'objectif est de mobiliser les leaders et les acteurs du monde reconnus pour leurs contributions à la paix, au dialogue entre les cultures, les religions et les civilisations pour la cause du développement durable. L'objectif est de mettre en place les bases d'un dialogue structuré avec l'ensemble des acteurs de la société, les chercheurs et les universitaires, le secteur privé, les syndicats, les ONG, et d'assurer une mobilisation accrue pour établir un plaidoyer commun en matière de lutte contre les changements climatiques lors des négociations de la COP22.